

		Nom de l'école et commune : Ecole maternelle Mondétour 6 avenue de Montjay 91400 Orsay Tel. 01.69.07.30.88
	Procès-verbal du Conseil d'école	
Conseil d'école n° 3	Date : 08/06/2018	Durée : 2 heures (18h – 20h)

Participants

Représentants des parents d'élèves :

Mme LOPES (FCPE)
Mme AUBRY (FCPE)
Mme DELAUNAY (FCPE)
Mme DUMONT (FCPE)
Mme CARIOU (FCPE)

Représentants de la mairie :

M. MISSENERD, Adjoint aux affaires scolaires

Président de la séance :

Mme. CHELINI, directrice de l'école

Enseignants

Mme CUNY	GS
Mme GOUNOT	PS
Mme STANCZYK	temps fractionné MS / GS
Mme BENARD	PS/MS
M.DUMAS-PILHOU	MS
Mme CHELINI	MS/ GS

Les absents excusés

M.BOISSIERE	IEN Orsay
Mme BOURDEAU	DDEN

ATSEM

Mme Boisieux

A - l'école

- 1. Prévision des effectifs de la rentrée 2018**
- 2. organisation de l'école, direction, temps de décharge**
- 3. organisation de la semaine scolaire**
- 4. projet d'école : point sur les actions de l'année**
- 5. APC et RASED**
- 6. les évaluations des GS : Pour une entrée sécurisée en CP**
- 7. Rencontres parents – enseignants : année scolaire 2017-2018 et rentrée 2018**
- 8. Fréquentation de la bibliothèque de quartier**
- 9. coopérative scolaire : compte rendu financier**

B - la mairie

- 1. travaux dans l'école : point sur les demandes**
- 2. le jardin pédagogique est opérationnel**
- 3. le portail d'entrée de l'école : point sur la mise en place de la sonnette**
- 4. point sur les rythmes de la semaine de l'enfant à l'école : école/taps ; conférence, questionnaire**
- 5. Wifi**

C. questions diverses

Les questions diverses sont soumises à la directrice avant le conseil d'école afin que des réponses claires et précises puissent être apportées.

Secrétaire de séance : Mme Gounot Cécile

Ce conseil d'école est présidé par Mme Chelini qui a repris ses fonctions à plein temps le 30 avril.

Mme Cuny a donc repris ses fonctions d'adjointe et est remerciée pour le travail fourni durant ces 8 mois d'école.

Remarque préliminaire :

Le représentant de la mairie ayant d'autres obligations, il est convenu de traiter tous les sujets relevant de la mairie en priorité.

Le présent procès- verbal rend compte des sujets selon l'ordre du jour.

A - l'école

1.Point sur la rentrée 2018/2019 ; effectif prévisionnel

Tous les inscrits sont saisis dans Onde : 140 élèves y figurent.

Ils se répartissent comme suit :

54 PS : 1 dérogation a été accordée donc 53 PS

46 MS

41 GS

Soit une moyenne par classe de 28 élèves

Les chiffres communiqués à l'inspection étaient de 127 élèves : 47 PS qui passent en MS ; 40 MS qui passent en GS et une moyenne calculée sur les 5 dernières années de 40 entrées en PS.

Le nombre pris en compte par l'inspection académique était de 124 ; ce qui a conduit à une notification de fermeture différée. Une fermeture qui est définitivement actée le jour de la rentrée après comptage.

Nous avons eu :

- 2 nouvelles inscriptions en juin 2018 : 1 en PS et 1 en GS, celle de GS ne comptant plus pour la rentrée 2018 (départ en CP)

- 57 demandes d'inscriptions avec 54 PS, 1 MS et 2 GS avec 4 demandes de dérogations vers une autre école et 1 demande de dérogation vers notre école.

SOIT AU FINAL : 57 inscriptions dont 53 PS.

Le comité technique pour la carte scolaire a lieu le mardi 12 juin : il devrait lever le retrait différé donc la procédure de comptage à la rentrée

En conséquence et malgré tout, le dernier adjoint nommé dans l'école a du participer au mouvement.

Lors de l'année scolaire 2016-2017, nous avons été dans une situation de fermeture avec un effectif prévisionnel de 109 élèves alors qu'au final en juin il y en avait eu 131.

Cette année l'effectif prévisionnel était de 124 élèves et nous en sommes à 140. Le souci a également été évoqué dans les deux premiers conseils d'école de cette année

M.Missenard souligne qu'il est difficile de planifier les effectifs mais que les chiffres prévisionnels étaient comparables à ceux de l'inspection.

2. L'organisation de l'école, direction, temps de décharge

L'organisation de l'école reste inchangée.

L'école se composera de 5 classes à la rentrée.

Les enseignantes et enseignant restent tous en poste.

Seul le poste pour effectuer la décharge de direction et la décharge syndicale est inconnu.

La direction sera assurée par Mme Chelini qui aura 1 jour de décharge par semaine plus 1 mercredi sur 4 soit $\frac{1}{4}$ de décharge.

M Dumas-Pilhou conserve son temps de décharge syndicale à savoir 1 jour par semaine.

Les configurations des classes et la répartition ne sont pas décidées.

Comme chaque année, les classes seront affichées lors de pré rentrée des enseignants qui aura lieu le vendredi 31 août 2018.

4 Atsems sur 4 restent en poste : Mmes Boisieux Sandrine, Boiliveau Jany, Colombo Colette et Rolland Valérie restent en place.

Une 5^{ème} Atsem va être recrutée par la mairie : les entretiens d'embauche sont en cours. Le poste fait l'objet de candidatures internes et externes.

Les enseignants soulignent qu'il serait judicieux qu'à la venue d'une nouvelle

Atsem celle-ci bénéficie d'une aide. L'idée d'un tutorat est soulevée.
Une atsem doit avoir un CAP petite enfance et réussir le concours d'Atsem pour être titularisée.

3. Organisation de la semaine scolaire

Les horaires de l'école restent inchangés :

8h20-8h30 : accueil des élèves

11h45 lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves sont soit rendus aux familles soit confiés aux animateurs et atsems pour le temps de cantine

11h50 le mercredi

13h25-13h35 : accueil des élèves dans la cour

15h30 : fin de la journée de classe

4. Le projet d'école

- Volet culture littéraire :

La fréquentation de la bibliothèque et le prêt de livres aux élèves ont continué. Comme les années précédentes, un auteur de livres de jeunesse a été travaillé. Cette année, le choix s'est porté sur Mario Ramos

- évaluation positive : les cahiers de réussite sont opérationnels et continueront d'être utilisés l'an prochain.

- vivre ensemble : Des rencontres sportives inter- classe ont eu lieu avant les vacances de février. Les élèves de chaque niveau se sont retrouvés pour affronter les autres classes lors de jeux collectifs

- volet culturel : la responsable du service culturel de la mairie a pris contact avec l'école. Nous nous verrons le mardi 26 juin pour la présentation de la saison culturelle 2018-2019 d'Orsay.

5. APC ET RASED

14 élèves ont été pris en APC en période 1, 9 en période 2, 12 en période 3, les GS ont été tous pris en période 4 pour passer les évaluations « entrée sécurisée en CP » et 8 élèves ont été pris en période 5.

6 élèves ont été vus ou suivis cette année par le RASED, les prises en charge

variant entre 1 séance à plusieurs semaines à raison d'une séance par semaine.

6. Les évaluations des GS

Ces évaluations sont appelées « Pour une entrée sécurisée en CP ».

Elles ont pour but, en période 3 de l'année de GS de dresser un bilan des acquis à mi-parcours et de mesurer pour chaque élève le chemin restant à parcourir.

Elles ont donc un rôle de prévention et un rôle de continuité GS-CP.

7. Rencontre parents – enseignants

La deuxième rencontre pour la remise des livrets aura lieu pour chaque classe dans la deuxième quinzaine de juin.

Chaque enseignant fera passer (ou a fait) dans le cahier de liaison de ses élèves les modalités de ces rencontres.

Mmes Gounot et Benard ont mis à l'entrée de leurs classes un tableau sur lequel les parents s'inscrivent.

Mmes Cuny, Stanscyk et Chelini utilisent le doodle qui sera communiqué via le cahier de liaison également.

M Dumas-Pilhou teste une prise de rendez-vous via un tableau dans sa classe suite à un problème avec le doodle.

La réunion pour les futurs PS de la rentrée 2018 aura lieu le lundi 25 juin à 17h30. Les parents sont également reçus individuellement sur rendez-vous le vendredi, jour de décharge de la direction.

La réunion de rentrée pour tous les élèves de l'école est fixée au vendredi 7 septembre 2018 à 18h : l'école élémentaire a été prévenue de cette date ainsi que la mairie.

A propos des réunions de pré-rentrée et de rentrée, la directrice précise qu'elle a demandé à la mairie l'autorisation d'y inviter les Atsems qui font partie intégrante de l'équipe de l'école. La mairie a donné son accord.

8. Fréquentation de la bibliothèque de quartier

Chaque classe a pu se rendre à la bibliothèque de Mondétour 2 fois : à cette occasion, des albums de jeunesse ont été lu aux élèves et des livres ont été, ou pas, empruntés.

9. Coopérative scolaire

Mme Cuny reste gestionnaire des comptes de coopérative scolaire.

La mandataire propose aux représentants des parents d'élèves de venir consulter les comptes au cours du mois de juin.

Actuellement, le compte est crédité de 3408 euros

Il reste des dépenses à engager pour les sorties de fin d'année des 5 classes. Elles seront payées intégralement par la coopérative.

Ont été également payés les factures SACEM et les factures de maquillage pour la fête de l'école.

La subvention municipale a été virée. Elle s'élève à 225 € par classe soit 1125€ pour l'école.

B. LA MAIRIE

1. travaux dans l'école : point sur les demandes

. Une nouvelle demande a été formulée la semaine dernière : le retrait des cailloux côté pré à côté des escaliers.

. Une dernière demande a été re-formulée car elle l'avait été l'an dernier et elle est mentionnée dans le dernier conseil d'école de l'an dernier à savoir donc l'élimination de la partie en terre le long du grillage et son remplacement par du bitume ou du ciment.

. Une ampoule a éclaté dans le couloir devant la classe de Mme Chelini et est tombée au sol : il est demandé que les ampoules soient protégées pour éviter que cela se renouvelle.

A cela s'ajoute : la porte de la classe de Mme Chelini qui ne se ferme qu'en la claquant, et si possible la pose d'un porte-manteau pour adulte dans cette même classe.

2. le jardin pédagogique est opérationnel :

L'aménagement du coin jardin de l'école a été réalisé durant les vacances de printemps.

Les enseignants précisent qu'en conseil des maîtres les bacs ont été répartis par classe et que chaque classe procédera à des plantations durant juin : herbes aromatiques, salades, fraisiers, tomates.

3. le portail d'entrée de l'école : point sur la mise en place de la sonnette

Suite aux intrusions dans le réfectoire de l'école, des travaux d'aménagement et de sécurisation de la porte côté parking étaient programmés : ils ont été réalisés.

Une sonnette a été installée pour que les visiteurs puissent s'annoncer et le changement du barillet de la porte grillagée a été effectué.

Le récepteur a été installé dans le couloir des classes à côté de la première classe, actuellement celle de Mme Chelini.

Lorsque la directrice est enfermée dans son bureau le jour de décharge, elle ne l'entend pas.

En outre, elle reste faible lorsque la porte des classes est fermée : une fiche de travaux doit être remplie pour résoudre le problème.

4. point sur les rythmes de la semaine de l'enfant à l'école : école/taps ; conférence, questionnaire

Une conférence ouverte à tous tenue par une chrono biologiste, Claire Leconte, a eu lieu le mardi 10 avril à 19 heures à l'auditorium, face à la salle Jacques Tati.

Une réunion a suivi le mardi 29 mai 2018 en mairie.

M.Missenard explique que suite à cette conférence 2 films ont été réalisés : le 1^{er} avec des interviews des personnes ayant assisté à la conférence, le 2^{ème} avec la captation intégrale de la conférence, visibles sur la page de la mairie et sur sa page facebook également). Il précise que le calendrier a été décalé : le questionnaire sera soumis à la rentrée et la décision rendue courant de l'automne.

5. Wifi

Problème sur la ville avec le Wifi, résolu.

Utilisation d'un identifiant identique.

Des connexions difficiles malgré tout à l'école.

C. Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves ont soumis une série de questions par mail à la directrice :

C.1 Scolaire :

- Point effectifs / inscriptions rentrée 2018, nombre de classe : cette question a été traitée

- Organisation de l'école : enseignant, niveau et jour de décharge : cette question a été traitée

- Accueil à la rentrée, accueil le matin pour les petites classes :

La directrice et les représentants des parents d'élèves ont commencé à échanger au sujet de l'accueil des PS sur la faisabilité d'un accueil échelonné par créneaux horaires sur le matin du jour de rentrée donc le lundi 3 septembre 2018.

Les enseignants ont également travaillé sur ce point en conseil des maîtres.

Il est établi qu'il serait intéressant que les MS et les GS soient accueillis en un premier temps et les PS en un second temps : une proposition d'organisation est déposée auprès de M.Boissière, Inspecteur d'Orsay en ce sens.

Les familles seront averties de la décision qui sera prise.

En outre, il est rappelé que, pour le moment, le plan vigipirate est toujours de rigueur ce qui implique une organisation particulière comme le filtrage à l'entrée et très rapidement pour les MS et les GS un arrêt des parents au portail.

Cette organisation sera en place le temps que durera le plan.

Ce dernier stipule, en outre, qu'il faut éviter les attroupements aux abords de l'école, les enseignants ont donc décidé de revoir la sortie de l'école le mercredi à 11h50 compte tenu du nombre élevé de parents ce jour-là.

- A quel moment les enfants peuvent-ils profiter de la prairie ?

Quand il fait beau après la sieste mais comme les après-midis sont moins longues cela arrive moins souvent.

Pour des activités spécifiques

Ceci étant, les enseignants précisent que cette prairie n'est pas toujours opérationnelle : non tondue, boueuse.

- Suite à la conférence de Mme Leconte :

. Comment se déroule la sieste pour les PS (tout de suite après la cantine ?)

Les enfants terminent leur repas vers 13h, ils sont couchés vers 13h15 après être passés aux toilettes et qu'une histoire leur ait été lue.

. La sieste est-elle proposée aux MS qui en auraient besoin ?

Un temps de repos est proposé en début d'année mais ils peuvent être aussi allongés à leur demande toute l'année.

. Un temps calme est-il proposé aux GS après la cantine ?

L'après-midi commence par un temps calme généralement la lecture d'une histoire.

- Présence des Atsems au CE :

Les Atsems ont été invitées au CE n°3 avec l'accord de la mairie sachant qu'il a été choisi d'avoir pour celui-ci une représentante pour l'école en la personne de Mme Boisieux ce jour.

Activités sportives et artistiques :

- . Classe découverte, sortie envisagée l'an prochain ?

Aucun enseignant ne s'est porté volontaire pour déposer un dossier.

- Maintien de la fréquentation de la bibliothèque de quartier ? quelle fréquence ?

Les classes y vont 2 fois par an.

Travaux extérieurs :

- Aménagement d'un coin jardin : les enfants et les parents ont été très contents de découvrir ce coin aménagé au retour des vacances de printemps.

Est-ce que des plantations sont prévues avant l'été ? : cette question a été traitée

- Aménagement d'une clôture au niveau de la porte de sortie côté parking Compagnons du rabot : où en est-on pour le changement du canon de la serrure du portail ?

cette question a été traitée

C.2 Mairie :

- . Flexibilité pour le retrait d'un enfant de la cantine ?

Cette question concerne le conseil du périscolaire. M.Missenard apporte cependant quelques précisions : pour que le repas ne soit pas facturé alors qu'il a été réservé, il faut fournir un certificat médical. Pour des absences non justifiées au bout de 2 jours, un prélèvement d'un repas est effectué.

Fait à : Orsay,	<i>Le secrétaire de séance (Nom, prénom et signature)</i> C.Gounot	<i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature)</i> C.CHELINI
Le : 8 juin 2018		